



Commune de Grussenheim

Madame, Monsieur,

Une bombe aérienne de la deuxième guerre mondiale a été trouvée sur la commune de Grussenheim lors de travaux. Elle doit faire l'objet d'une opération de désamorçage par les démineurs avant d'être transportée pour destruction.

Pour assurer la sécurité de tous durant cette opération :

**Toute la population de la commune devra avoir été évacuée
mercredi 23 février 2022 au plus tard à 08h00**

Cette évacuation est obligatoire : tous les habitants devront avoir quitté la commune avant 08h00, mais il est fortement conseillé d'avoir quitté les lieux à 07h30.

Les forces de l'ordre feront le tour de la commune pour vérifier l'évacuation à partir de 08h00. L'opération de désamorçage devrait durer au moins toute la matinée. Vous ne pourrez revenir qu'après la levée du dispositif à l'issue du désamorçage. Cette levée sera décidée par l'autorité préfectorale en lien avec l'ensemble des opérateurs de terrain.

Avant de quitter votre logement :

- fermez les volets ;
- fermez les arrivées de gaz ;
- ne fermez pas le portail à clé pour permettre aux forces de l'ordre d'accéder à la porte de votre maison ;
- laissez les animaux domestiques, y compris les chiens, à l'intérieur.

Les personnes qui seront accueillies dans la salle polyvalente de Jebsheim (15 rue de la 3ème division blindée US) sont invitées à prendre de la lecture ou des jeux pour patienter et de ne pas oublier les médicaments à prendre dans la journée ainsi que le nécessaire pour les bébés.

Les enfants resteront sous la surveillance et la responsabilité des parents pendant leur présence dans la salle.

Les animaux ne seront pas admis dans la salle.

Aucune personne ne pourra circuler dans le périmètre de sécurité pendant l'opération de désamorçage. Les forces de l'ordre en interdiront l'accès et surveilleront la zone.

Des informations sur le déroulement de l'opération seront régulièrement diffusées pendant cette matinée. Vous serez notamment informés de la levée du dispositif et de l'autorisation de retourner dans votre logement :

- sur le site internet et les réseaux sociaux de la préfecture :

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/>

<https://www.facebook.com/prefet68>

<https://twitter.com/Prefet68>

- sur l'application « Intramuros » de la commune de Grussenheim et sur le site internet de la commune :
<http://www.grussenheim.fr/>

Un numéro d'appel sera également mis en place par la préfecture à partir de 08h00 :

03 89 24 90 25

Nous comptons sur votre civisme et votre coopération pour que ces mesures, dont l'objet est de garantir la sécurité de tous, soient appliquées au mieux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Préfet du Haut-Rhin

Le Maire de Grussenheim

Louis Laugier

Martin KLIPFEL